

Bourgogne Franche-Comté : François Patriat reçoit les organisations professionnelles

Suite à la demande d'audience formulée par les organisations professionnelles bourguignonnes CFDT, CGT, FSU et UNSA, François Patriat, président du conseil régional de Bourgogne, a reçu leurs représentants ce jeudi 11 juin au siège de la région à Dijon.

Le président a rappelé que la Bourgogne et la Franche-Comté sont les seules régions en France à avoir mis en place une commission du dialogue social dans le cadre du processus de fusion. Cette instance, qui se réunit tous les deux mois, permet de partager avec l'ensemble des organisations professionnelles les états des lieux RH comparés des deux régions.

Afin de poursuivre le travail engagé dans cette commission et de préparer dans les meilleures conditions la création de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté au 1^{er} janvier 2016, François Patriat a proposé de soumettre à la conférence des présidents* du 15 juin la création de trois groupes de travail Bourgogne Franche-Comté : avancement et promotion, dialogue social et régime indemnitaire.

*La conférence des présidents est l'instance de décision commune aux deux régions réunissant les deux présidents, des vice-présidents et les DGS.